

⁽¹⁾Toutes les heures indiquées sont en heure locale.

Perte de contrôle en vol, collision avec des arbres

Aéronef	Planeur Schleicher ASW19 immatriculé D-7565
Date et heure	Samedi 13 octobre 2012 vers 16 h 00 ⁽¹⁾
Exploitant	Privé
Lieu	Pierrevert (04), situé à une distance de 4 NM au nord-ouest de l'aérodrome de Vinon (83), altitude 400 m
Conséquences	Pilote décédé, planeur détruit

CIRCONSTANCES

Le pilote décolle en remorqué de l'aérodrome de Vinon vers 15 h 40 pour un vol local. Il rejoint un autre planeur qui exploite une ascendance au-dessus du village de Sainte-Tulle (04) situé à 3 NM au nord nord-ouest de l'aérodrome. Le pilote de l'autre planeur indique qu'ils quittent cette ascendance environ cinq minutes plus tard à une altitude d'environ 1 350 m puis évoluent dans des secteurs différents.

Plusieurs témoins indiquent qu'ils voient le planeur avec une inclinaison importante puis une forte assiette à piquer. Ils voient ensuite l'assiette du planeur diminuer à l'approche du sol puis le planeur heurter les arbres à grande vitesse.

Les examens techniques réalisés sur l'épave n'ont pas mis en évidence de dysfonctionnement susceptible d'avoir contribué à l'accident. Ils permettent d'établir que les aérofreins et le train d'atterrissement étaient rentrés au moment de l'impact.

La position du compensateur de profondeur n'a pas pu être déterminée. Les endommagements observés au niveau du fuselage et de la voilure droite permettent d'estimer qu'au moment de l'impact le planeur avait une assiette légèrement à piquer et une inclinaison légèrement à droite.

Aucune donnée de vol n'a pu être récupérée du fait de l'endommagement des calculateurs embarqués.

Les examens médicaux et toxicologiques n'ont pas mis en évidence de signes de maladie et ont montré l'absence de substances toxiques ou médicamenteuses. Ils révèlent également des blessures qui évoquent un défaut d'anticipation du choc pouvant être lié à la surprise ou à une incapacité.

Le pilote, âgé de 19 ans, totalisait 451 heures de vol sur planeur, dont 43 dans les 3 derniers mois et 14 sur type. Il était équipé d'un parachute qui n'a pas été déclenché.

Selon les membres du club, c'était un pilote prudent qui n'avait jamais effectué de figure de voltige.

Les conditions météorologiques sur l'aérodrome de Vinon étaient les suivantes : vent du 240° pour 4 kt, ciel peu nuageux, température 22 °C.

CONCLUSION

L'enquête n'a pas permis de déterminer les causes de l'accident.